



Le grand JOURNAL des petites infos

Edito

Chers habitants des Trois-Moutiers,



Vous avez bien sûr en tête l'événement majeur de la future année 2026 : les élections municipales.

La date du premier tour de scrutin est fixée au 15 mars et un second tour, si nécessaire, le 22 mars.

Cet important rendez-vous démocratique va vous permettre de choisir l'équipe municipale pour les 6 années à venir. Le partage des 15 sièges à pourvoir se fera en fonction des pourcentages de voix obtenus par chaque liste en présence. Ce n'est qu'après que les 15 conseillers élisent le Maire qui propose ensuite sa liste d'adjoints.

Je vous demande de participer le plus largement possible à ce moment de respiration démocratique en vous inscrivant sur la liste électorale si ce n'est déjà fait, et en venant en Mairie déposer votre bulletin dans l'urne.

Pour les retardataires les inscriptions sont toujours possibles jusqu'au 6 février.

Rappelons-le, la liste de votre choix doit être laissée intacte, toute mention manuscrite ou tout nom barré entraînerait l'annulation du bulletin et donc la perte de votre vote.

La proximité de cette échéance m'oblige à une certaine réserve puisque le « Petit Journal des grandes infos » est une publication municipale et ne peut donc servir à une quelconque propagande qui pourrait être qualifiée de partisane.

En ce mois de décembre je vous souhaite une agréable année 2026 et que l'on puisse se retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des voeux à l'ex salle cantonale le vendredi 9 janvier 19 heures.

Vive les Trois-Moutiers

Le Maire, Bernard SONNEVILLE-COUPE

L'image du semestre



Manifestations 2026

09 janvier Vœux de la municipalité - Salle cantonale

15 janvier A.G. Club de la Barouze - Foyer Gigot

30 janvier au 1 février Théâtre - Foyer des Jeunes - Salle cantonale

31 janvier A.G. Don du sang - salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

6 février Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

28 février Soirée dansante - Pompiers - Salle cantonale

13 mars Don du sang - Salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

15 mars Concert - Chorale A Kat'Voix - Salle cantonale

20 mars A.G. Comité des fêtes - Salle des associations

21 mars Diner dansant - Club de foot - Salle cantonale

28 mars Chasse à courre - ACCA

05 avril Chasse aux œufs - Comité des fêtes - étang

16 avril Repas de la marche - Club de la Barouze - Foyer Gigot

1^{er} mai Foire à la tomate - UCCA - Centre bourg

8 mai Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts

05 juin Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

06 juin Chasse au trésor - Comité des fêtes - Étang

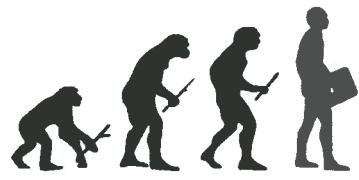
13 juin Tournoi de sixte - Club de Foot - Stade

27 juin Fête de l'école Le Chat Perché

Le loudunais

Vie économique

Dans le département de la Vienne, le Loudunais occupe une place à part. Cela tient à son histoire et à sa situation géographique. Territoire frontière entre l'Anjou et la Touraine, objet des convoitises des uns et des autres, le Loudunais connut longtemps un état de guerre permanent. C'est d'ailleurs à cela que nous devons une grande partie de notre richesse patrimoniale, avec les survivants d'un remarquable système de défense fait de remparts et de forteresses : forteresses de Berrie, de Curçay ..., fortifications de Loudun et sa tour carrée seule rescapée de la forteresse, porte du Martray... tour de Moncontour, châteaux de Ranton, de Monts Guesnes etc...



Si le Loudunais fut aussi convoité, c'est que c'était une région riche. Au 16^e siècle, le prix des terres labourables était plus élevé que dans le reste de la Vienne, à Poitiers ou Montmorillon par exemple. La terre plantée de vignes avait une valeur plus élevée encore et très supérieure à la valeur des vignes des autres contrées du Haut Poitou. Les arbres constituaient une autre source de richesse. Dans la plupart des transactions ils étaient estimés à part et pouvaient avoir plus de valeur que la terre qui les portait, surtout les noyers. Des petites fabriques d'huile de noix existaient dans de nombreux villages.

Mais les noyers commencèrent à disparaître au début de 20^e siècle et après 1914, les moulins à huile avaient presque tous cessé leur activité. Peu après, le démembrément leur porta un coup fatal.

A partir du 17^e siècle, l'assainissement des marais favorise la culture du chanvre que l'on transformait en toiles ou en cordes pour la marine à voile.

Au milieu du 18^e siècle, en 1752, Vincent Naudin, lieutenant criminel au baillage de Loudun, planta des muriers blancs pour la nourriture des vers à soie. La soie était destinée à alimenter les célèbres ateliers de Tours. A cette époque, il existe en France 2 grandes manufactures de soieries, Tours et Lyon. L'essai fut une réussite et en 1840, on comptait encore 11000 pieds de muriers blancs dans le Loudunais.

A la fin du 18^e siècle, introduite au grand Ponçay sur la commune de Beuxes, la culture de la truffe prit le relais de la cueillette. Favorisée par la multiplication des plantations de chênes, elle prit très vite de l'ampleur et dès le 19^e siècle, la vienne était devenue le 6^e département français producteur de truffes.

Ainsi, l'agriculture occupait les 3/4 de la population active. De nombreuses laiteries, beurreries, huileries, distilleries, minoteries, truffières etc... parsemaient l'arrondissement. Cependant l'exode rural toucha la région des Trois-Moutiers dès le milieu du 19^e siècle, car le Loudunais fut un des grands oubliés de la révolution industrielle qui avait commencé en France dès les années 1820. La guerre de 14 accéléra l'hémorragie.

En 1831, on dénombrait 1598 habitants aux Trois-Moutiers. En 1982, la population atteint son plus bas niveau : 847 habitants ; en 1999 : 927 habitants et 956 en 2006. Aujourd'hui, en 2025, nous sommes 1106 Trimoustériens.

S. Rameix

Ordinateurs

Le Crédit Agricole renouvelle régulièrement ses équipements.



Notre Commune a pu bénéficier d'une dotation de deux ordinateurs portables. Stéphane BARDET notre adjoint a vérifié les capacités techniques des matériels et prochainement une nouvelle vie s'ouvre pour eux.

Une petite réception a clôturé cette remise de matériel.

Elections / Procurations

Pour connaître la Mairie où vous figurez sur la liste électorale il faut consulter www.elections.interieur.gouv.fr;



Si vous n'êtes pas inscrit faites le auprès de la Mairie jusqu'au 6 février 2026.

Vous ne serez pas présent le jour de l'élection et vous souhaitez participer au scrutin :

1/ procuration traditionnelle auprès de la gendarmerie de Loudun

Ou 2/ si vous disposez d'une carte nationale d'identité numérique vous pouvez vous inscrire en ligne

Ou 3/ si vous ne pouvez vous déplacer demander à la gendarmerie de passer vous voir pour effectuer cette procuration.

Bibliographie : Dictionnaire des communes et pays de la Vienne. Ouvrage collectif sous la direction de Dominique Guillemet

Bleuet du 11 novembre



Traditionnellement une quête au profit du « Bleuet de France » chargé entre autres de l'entretien des tombes des soldats, avait lieu le 11 novembre jour de la célébration de l'armistice de la grande guerre. L'association des anciens combattants qui gérait cette quête ne peut plus l'assumer. Un peu pris de court cette année pour organiser cette collecte la Commune a versé une subvention de 100 € au « Bleuet de France »

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont rassemblées autour du monument aux morts, les pompiers, les habitants, deux jeunes lectrices qui, après avoir lu leur message, ont déposé la gerbe de fleurs de la Commune au pied du monument.

Merci également à notre fidèle trompettiste Monsieur BOISNON, qui a joué les sonneries réglementaires : la montée des couleurs, la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Communications

- Le site internet :
<https://3-moutiers.fr>

- L'application **Intramuros**, permet de suivre les actualités de votre commune mais aussi de recevoir **ses alertes** (attentat, risques naturels, accident...). Pour faciliter son installation, suivez les liens



- La Page Facebook
<https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/>



Les éoliennes



Le plan local d'urbanisme (PLU) limitait la hauteur des équipements industriels à 50 mètres. Une éolienne c'est environ 200 mètres.

Logiquement l'installation d'éoliennes était impossible aux Trois Moutiers. EOLISE le promoteur éolien a donc attaqué la Commune lui enjoignant de modifier le PLU.

Malgré les déclarations gouvernementales du genre « rien ne se fera sans l'accord de la Mairie » etc... il n'en est rien. La Justice a par trois fois débouté la Commune, le Tribunal administratif de Poitiers, la Cour d'appel administrative de Bordeaux, le Conseil d'Etat de Paris. La Commune n'est donc plus maître chez elle. Comment faut-il le dire, vos éoliennes on n'en veut pas.

Mais conséquence immédiate : la Commune a l'obligation de modifier le PLU et on peut s'attendre à un dépôt de permis de construire de la part d'Eolise.

Cimetière



La période test étant terminée et les résultats étant satisfaisants la végétalisation va continuer. Vous devrez naturellement respecter les semis et ne pas déposer pots et jardinières sur la surface enherbée.

Le secrétariat de la Commune va poursuivre son travail de mise à jour des concessions. Pour être effective une concession doit être payée et à l'inverse une concession non payée est remise à disposition de la Mairie pour une nouvelle attribution après échange avec la famille du défunt.

Le 1^{er} novembre une très petite délégation emmenée par Monsieur le Maire est allée fleurir les tombes des soldats inhumés dans notre cimetière.

Marché couvert

Toute l'activité a cessé, les acheteurs et les clients n'étaient plus au rendez-vous, et les vendeurs avaient fini par déserter le marché. Merci à Carène MEUNIER d'avoir porté ce projet aussi longtemps et contribué ainsi à l'animation du bourg.



Piscine d'été



Elle a eu plusieurs fois les honneurs de la télé régionale. Une piscine dans la cour de l'école c'est innovant.

Pour compenser la diminution des possibilités d'accès au Centre aquatique loudunais et pour être à minima à l'aise dans l'eau la Commune a invité l'ASNL (association sportive des nageurs Loudunais) à installer leur piscine démontable dans la cour de l'école. L'association gérant sa billetterie et l'animation. Le temps parfois maussade a contrarié les débuts et ensuite tout s'est arrangé.

Une fréquentation raisonnable, un club satisfait, plusieurs dizaines d'enfants réconciliés avec l'eau, c'est autant de noyades évitées.

Une petite réception a clôturé la saison et le Crédit Agricole a remis à chaque participant une médaille souvenir.

A l'an prochain sans doute.

Atelier numérique



L'atelier concerne les personnes désirant améliorer leurs pratiques informatiques. C'est organisé par le Département de la Vienne et c'est gratuit. Le lieu : la Mairie, le jour : le vendredi matin en 2026 le 16 janvier, puis le 13 février, etc

Inscription auprès de Valérie LESOEUR, Conseillère Numérique

Au 05.49.98.10.83

Ou vlesoeur@departement86.fr



Manifestations 2026 (suite)

28 juin Vide-greniers - Club de foot - Stade

03 juillet A.G. Club de foot - Stade

04 juillet Randonnée pédestre + VTT - Comité des fêtes - Étang

13 juillet Bal - Pompiers - Caserne

14 juillet Animations et feu d'artifice - Étang

17 juillet Don du sang - Salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

23 juillet Marché des producteurs - Étang

20 août Méchoui - Club de la Barouze - Foyer Gigot

04 septembre Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

04 septembre A.G. Foyer des Jeunes - Salle des associations

12 septembre 90 ans du club de foot - Salle cantonale

5 septembre Cinéma plein air - Petit stade

9 octobre A.G. Force Center 86 - Salle des associations

15 octobre A.G. Chorale A Kat'Voix - Salle des associations

24 octobre Ste Barbe des Pompiers - Caserne

1^{er} novembre Fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France - Cimetière

07 novembre Repas des Ainés - Foyer Gigot

11 novembre Commémoration Armistice Anciens Combattants - Place de l'église

13 novembre Don du sang - Salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

05 décembre Hommage aux morts en Afrique du Nord - Place de l'église

05 décembre Repas de Noël - Club de la Barouze - Salle cantonale

19 décembre Spectacle de Noël des enfants - Municipalité - Foyer Gigot

19 décembre Tirage tombola - Union Commerciale



Ecole

La directrice a fait valoir ses droits à la retraite et son remplaçant, Monsieur GELLY, a pris ses nouvelles fonctions dès la rentrée de septembre. Nous lui souhaitons naturellement une pleine réussite aux TROIS-MOUTIERS. Il nous a remis un petit texte que nous partageons avec vous, présentant la situation de l'école et son ambition pour ouvrir l'école au monde. Il a tout notre soutien.



La Commune restera vigilante sur l'évolution de la population scolaire. Une démographie en baisse ça peut vouloir dire à terme une baisse des élèves qui se traduirait inévitablement par une baisse du nombre des enseignants et une fermeture de classes dans le contexte budgétaire national que nous connaissons aujourd'hui.

Le démarrage du futur lotissement sur le site de l'ancienne coopérative va amener des familles et donc des enfants, mais pas immédiatement.

C'est pourquoi nous relayons le message du Directeur demandant l'inscription des enfants des futures petites sections nées en 2023, voir le message complet sur Intramuros, etc...

**École primaire du Chat Perché
Les Trois Moutiers**

INSCRIPTION Petite Section

Interview de Mr Gelly

118 enfants sont accueillis cette année à l'école. 10 petites sections ont intégré l'établissement en septembre.

L'équipe est toujours aussi stable avec seulement un changement de direction pour cause de départ à la retraite.

L'école est plus que jamais investie dans le projet Territoire Numérique Éducatif. Elle bénéficiait déjà d'un équipement informatique conséquent (Tableaux Interactifs dans les classes, tablettes et ordinateurs portables...) qui a été complété en début d'année par des visualiseurs, des lecteurs de livres (pour les maternelles), des enceintes, des panneaux de communication et des robots programmables Blue Bot.

Les classes utilisent tous les jours le gymnase à proximité et se rendent à l'Aqualud de Loudun pour des cycles piscine.

Les projets d'ouverture culturelle sont nombreux et touchent toutes les classes. Deux classes (PS/MS et CP/CE1) travailleront autour des œuvres de Lili la baleine lors du Festival du Livre de jeunesse de Loudun. Les MS/GS se rendront à une séance cinéma Piou-Piou. Les plus grands participeront comme chaque année au Prix Renaudot des Benjamins avec les projets Webradio et Grandir de Lire. L'opération de théâtre Théâ, les spectacles JMF et Culture en herbe, le festival Solidarité et Tolérance sont également au programme.

Encore une année riche en découverte !

Rentrée septembre 2026

La période d'inscription des futures Petites Sections nées en 2023 est lancée.

Vous avez **jusqu'au 19 décembre** pour vous rendre à la mairie des Trois Moutiers pour réaliser l'inscription puis prendre rendez-vous auprès du directeur de l'école pour l'admission au 0549226301 ou par mail ce.0860662c@ac-poitiers.fr

La fête de Noël à l'école

Les enseignants ne souhaitant plus que la distribution traditionnelle des jouets et jeux se fasse pendant le temps scolaire la Commune a choisi de déplacer la fête le samedi.

Elle aura donc lieu le samedi 20 décembre à la salle des fêtes du foyer Gigot (en face de la Mairie) et commencera à 14 heures par un spectacle de marionnettes qui ravira petits et grands. Suivra la distribution des cadeaux. Enfin l'APE (association des parents d'élèves) s'occupera de restaurer et de rafraîchir les participants. L'union commerciale prendra le relais et proposera plein de choses comme à son habitude.



Soyez attentifs aux publications sur les réseaux sociaux qui détailleront le déroulé de la fête organisée par 3 acteurs : la Commune, l'APE, l'Union Commerciale. 3 acteurs unis pour la joie des enfants et des parents

Circulation

CARREFOUR GYMNASSE, ECOLE, GIDELLE

La mise en place de la nouvelle signalisation n'a pas posé de problème majeur. La communication avait été faite sur le Petit journal de juin. Il est utile de rappeler que tout le carrefour est une zone 20 km/h partagée avec notamment les piétons.



TROTTINETTES ET AUTRES ENGINS ROULANTS

Elles sont électriques, ne font pas de bruit, elles circulent parfois très vite, et le soir tombé circulent sans éclairage. La Commune invite les parents à rappeler à leurs enfants les règles élémentaires de sécurité comme par exemple : être vu, respecter les autres usagers... De plus, il est maintenant obligatoire de les immatriculer (si vitesse supérieure à 25 km/h) et de les assurer. Le port du casque est obligatoire (sauf en ville où il est tout de même conseillé).

CARREFOUR DE VAON

Les feux tricolores ont reçu le programme spécifique permettant de mieux réguler la circulation. La voie principale affiche un feu rouge et si le véhicule en approche respecte la limitation de vitesse le feu passe au vert. Naturellement les usagers venant de la rue de Lantray et voulant s'intégrer sur la RD 347 vont provoquer le passage au rouge de la voie principale.

NOUVELLES SIGNALISATIONS

Un STOP a été ajouté au coin du marché couvert pour les véhicules entrant dans les Trois-Moutiers à partir du cimetière. Un miroir de sécurité a été ajouté route de la Couture face au cimetière.

Concertation publique préalable



Révision allégée n°1 du PLU de Trois Moutiers – Site de la Mothe Chandeniers

Venez consulter et apporter vos observations en Mairie le mercredi 7 janvier de 17h à 19h lors d'une permanence d'information et d'échange

Le dossier et le registre d'observation est consultable sur le site internet et aux sièges de la Mairie et de la communauté de communes aux jours et heures d'ouverture

Voirie

Comme chaque année les travaux de voirie concernent à la fois le reprofilage des fossés et les chemins. La longueur de chaque partie ne permet pas d'entretenir la totalité de ces réseaux chaque année et donc la commission voirie choisit les lieux d'intervention en fonction de l'état et de l'urgence.



C'est ainsi qu'en 2025 pour 110 000 € environ les travaux suivants ont été réalisés :

1/ Fossés : bois de Fête à Barouze, grand fossé de Fête, ligne Bourdigal-Rigaud, St Drémond-rd 347,

2/ placette des Moustiers, rue de Bonnigon, rue du Grand Autel, ligne Vaon-bourg,

Gestion des eaux pluviales route de l'étang, travail sur les accotements rue des Vaux Ste Marie, route de Beaulieu à Vaon, route de Fête à Châlons.

Plus divers gravillonnages un peu partout.

3/ aménagement du carrefour de la Gidelle (sortie école et gymnase)

4/ miroir au cimetière face à la route de la Couture.

Petit rappel : c'est bien de respecter les signalisations, par panneaux ou au sol, pour votre sécurité et celle des autres.

Jean-Paul BELLAMY

Vaon, la maison sinistrée

La Commune apparaît dans ce dossier comme victime collatérale. Néanmoins le désagrément causé par l'arrêt de toute circulation des véhicules et des piétons commence à peser, à commencer par les riverains. D'autant que le sinistre date d'avril 2024. Une nouvelle fois la Commune a interrogé son assureur qui a répondu : « Nous sommes à ce jour dépendant de l'expert de la partie adverse qui est lui-même dépendant des tierces personnes impliquées dans le dossier ».



On approche des 2 ans, la Commune ne veut pas interférer dans une décision que doivent prendre les propriétaires qui faut-il le rappeler sont les premières victimes de ce sinistre. Mais la Commune est prête à aller en justice pour qu'une décision soit prise.

Frelon asiatique

Un cycle de vie s'achève pour ces petites bêtes. Le froid va les engourdir et les tuer, les reines sont déjà entrées en terre pour passer l'hiver, elles ressortiront aux beaux jours pour recommencer un nouveau cycle, nouveau nid, etc...



Quand un intervenant vient éliminer un nid il introduit un produit à l'intérieur pour tuer les insectes sans pour autant détruire le nid qui va se déliter avec les intempéries et les oiseaux.

La Mairie peut vous recommander Cédric DOLIVET au 06 64 53 94 47, 17 rue Carl Rosa 86200 LOUDUN

Carnet d'adresse des associations de votre commune

Nom	Contact	Descriptif	Activités
Association des parents d'élèves (APE)	Kathleen EMAILLE 06.50.35.85.55 lochu.kathleen@live.fr	L'APE propose toute l'année des ventes et événements au profit des écoliers des Trois-Moutiers afin qu'ils puissent réaliser pleinement leur projet pédagogique.	- Vente de préfous (novembre) - Vente de galettes (janvier) - Vente de saucissons (avril) - Tombola de la fête de l'école (27/06)
Don du sang	Claudine PELNIER 05.49.96.10.99 pelnier.claudine@orange.fr dsb.stleger86@gmail.com	Promouvoir le don du sang, sensibiliser la population au besoin des malades. Association à la recherche de nouveaux donneurs.	Collectes de sang le 22/12/2025, 13/03/2026, 17/07/2026 et 13/11/2026.
Foyer des Jeunes	Laurence CESBRON 06.98.78.02.20 laurence.cesbron@wanadoo.fr	Le Foyer des jeunes est scindé en deux parties : l'activité théâtre et l'activité multisport. L'activité multisport est ouverte à partir de 15 ans et l'activité Théâtre à partir de 11 ans (en 6ème).	- Multi-sport au Gymnase : o Lundi de 19h à 21h : handball o Samedi de 8h à 14h : tennis, badminton et volleyball - Théâtre : Répétitions ont lieu les vendredis à partir de 19h et les prochaines représentations auront lieu du 30 janvier au 1er février.
Comité des fêtes	Guillaume GATE 06.50.14.09.09 guiguate@hotmail.com	Réaliser des animations pour la commune	- 05/04/26 : Chasse aux œufs - 06/06/26 : Chasse au trésor - 04/07/26 : Randonnée pédestre - 23/07/26 : Marché des producteurs
Chorale à Kat'Voix	Martine GAUTHIER 06.88.47.48.98 didier.gauthier-naveau@wanadoo.fr	Activité ouverte à tous les âges sans connaissance musicale chansons d'hier et d'aujourd'hui Nous recherchons de nouveaux choristes	Répétition tous les lundis 19h30 à 21h salle des associations Concert le dimanche 15 mars à 15h
Union Sportive des Trois-Moutiers	Paulin QUESNEL 07.69.11.78.64 pol1@orange.fr	Equipes jeunes et séniors Féminines & Masculines	- 21/03/26 : Diner dansant - 13/06/26 : Tournoi sixte - 28/06/26 : Vide grenier - 03/07/26 : Assemblée générale - 12/09/26 : 90 ans du club
Force Center	Jean-Michel MATTERA 06.59.68.77.89 forcecenter86@yahoo.com	Musculation, remise en forme, découverte de la force athlétique. L'activité est ouverte à partir de 15 ans révolu avec autorisation parentale	- Horaires : o Lundi au vendredi 10h / 12h et 16h / 20h o Renseignements et inscriptions sur place - La salle se trouve à droite dans le hall du gymnase.
Le Moulin dans les Tours	Tony MICHOT 06.73.68.14.57 tonymichot47@gmail.com	Association de balades motos	

Club de Tennis	Yannick PIERRE 06.31.78.40.37 why-pi@orange.fr		
Union Commerciale Artisanale et Agricole (UCAA)	Yann RICHARD 05.49.22.32.95 yannrichard@free.fr ucaa-trois-moutiers@hotmail.fr	Réaliser des animations pour la commune	- 01/05 : Foire aux plants de tomates
ADCIEL	Anne-Laure POINT 06.14.30.93.50 adciel86@gmail.com	Association contre les éoliennes dans le Loudunais	
Association de l'étoile (paroisse)	Régis MARTEAU 06.30.47.67.42 regis.marteau86@orange.fr	Association religieuse	
Club de la Barouze	Jean-Claude ETAVARD 05.49.22.33.39	Association à caractère social	<ul style="list-style-type: none"> - 15/01/26 : Assemblée générale - 06/02/26 : Concours de belote - 16/04/26 : Repas de la marche - 05/06/26 : Concours de belote - 20/08/26 : Méchoui - 04/09/26 : Concours de belote - 05/12/26 : Repas de Noël
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	France DUPUY 06.25.85.43.16 info.assolestroismoutiers@fede86.ADMR.org	Dans le cadre de la fonction publique française, l'ADMR joue un rôle crucial en garantissant l'accès à des services de soutien à domicile, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et à leur maintien à domicile.	
Association de Chasse Communale Agrée (ACCA)	Bernard GAILLARD 06.67.18.71.39 nanardgaillard@gmail.com	Favorise le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, la répression du braconnage.	<ul style="list-style-type: none"> - 28/03 : Chasse à courre - 14/07 : Repas à l'étang
Le Clos de la Bâte au Cerf	Teddy RABOTTEAU 06.77.13.82.01 leclosedelabateaucerf@gmail.com	Association de chasse	
Amicale des Pompiers	Kévin GUILLEBAULT 06.98.32.11.52 amicalep3moutiers@gmail.com	Association dont le but est de resserrer les liens entre les sapeurs pompiers afin de permettre une parfaite cohésion	<ul style="list-style-type: none"> - 28/02/26 : Soirée dansante - 13/07/26 : Bal du 13/07 - 24/10/26 : Sainte Barbe
Producteur du bois aux daims	Antoine AYRAULT 06.28.54.25.67 lemarchedantoine@yahoo.com	Organisation du marché au Center Parcs	

Bâtiments

MOULIN DU GUÉ SAINTE MARIE

Il fonctionne et avant de lancer la seconde tranche de la rénovation de ce beau bâtiment c'est-à-dire la meunerie (transformation des grains de céréales en farine) la Commune voudrait savoir si une association du genre « autour du pain », ou un artisan meunier serait intéressé par notre moulin.



EX COOPERATIVE

L'étude préalable se termine. Le cabinet d'études, en liaison avec la Direction Départementale des Territoires, bute sur des problèmes d'hydrologie mais tout progresse, pas aussi vite que souhaité, mais ça progresse. Il est toujours question de construire une quarantaine de logements en plusieurs tranches. Il pourrait y avoir des pavillons de plain-pied, des constructions à un étage, etc... La Commune envisage de confier ces constructions à un ou plusieurs promoteurs (Habitat 86 et autres) et sera très vigilante quant à l'occupation de ces nouveaux logements.

MAISON DU MEUNIER

Le renouvellement des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée ainsi qu'un nouveau carrelage est terminé. La maison du meunier est utilisée principalement pour les réunions du relais petite enfance et gratuitement pour le rassemblement organisé par les familles lors du décès d'un Trimoustérien.

OMBRIERES

Qu'est-ce qu'une ombrière ? C'est un grand auvent scellé au sol sur lequel sont installés des panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité. Le montage de ces ombrières va débuter sous peu. Deux sites ont été retenus, les parkings du moulin et de la salle cantonale. Le stationnement sur ces sites pourra être perturbé pendant les travaux. Naturellement la municipalité compte sur votre bienveillance et votre civisme pour dépasser cette difficulté. Les ombrières protégeront du soleil et des intempéries.

Le Chaplin

Des bruits malveillants courent sur le fait que la Commune serait responsable de la fermeture du restaurant LE CHAPLIN. La presse nous a appris la mise en liquidation judiciaire de cet établissement par le Tribunal de commerce de Poitiers. La Commune n'est pas intervenue dans cette décision qui nous a mis dans l'embarras, privant les anciens de la Commune de leur restaurateur habituel pour le banquet annuel.



Associations

Elles sont essentielles à la vie communale. Dans ce journal tous les renseignements pour les contacter.



Commerces

Il faut les faire vivre, de même que les artisans et les entreprises. L'agenda recense toutes ces activités avec spécificités, adresse, téléphone, etc



Cabinet médical

En raison d'un désaccord avec son propriétaire (la Communauté de Communes du Pays Loudunais) notre médecin Mme Cécile RICHARD souhaitait quitter ses locaux et il fallait lui trouver un nouvel endroit de préférence sur la Commune. Elle s'est donc installée à l'ancien presbytère, rue du lavoir. Il a fallu procéder à quelques aménagements avant son installation.



C'est ainsi que les entreprises BALLE (plomberie), DELAFOND (plaquiste, électricité) et MEUNIER (peinture) ont bousculé leurs plannings pour livrer le bâtiment dans les délais impartis. Qu'ils en soient remerciés. Madame RICHARD a pu occuper ses nouveaux locaux début septembre.

Etang communal



La Commune a cédé la gestion de l'étang pour l'année 2026 à l'AAPPMA locale autrement dit « la baleine loudunaise ». L'étang sera ouvert toute l'année, le gestionnaire assure l'alevinage, le gardiennage.

Les tarifs vont augmenter. Mais les possibilités de pêche, en fonction de la carte achetée, sont élargies : à la journée, à l'année, départemental ou national.

La Mairie pourra fournir tout renseignement à ce sujet. A noter qu'après une saison et selon l'appréciation que formuleront les pêcheurs la convention pourra prendre fin ou prendre fin.

Hélicoptère

Plusieurs d'entre vous se sont étonnés de voir certains jours l'hélicoptère jaune du SAMU de POITIERS se poser au stade de football.



Il s'agit généralement de venir au secours de personnes blessées ou dont l'état demande un rapatriement rapide vers un Centre Hospitalier.

Le véhicule du SMUR et l'ambulance des pompiers convergent alors vers le stade et la nuit cette intervention nécessite l'allumage des pylônes du stade pour éclairer la zone d'atterrissement.